

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**SÉMINAIRE CONTINENTAL DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES  
AFRICAINES SUR LE THÈME «TENDANCES PROTECTIONNISTES  
CROISSANTES : QUELQUES IMPLICATIONS POUR LA POLITIQUE  
MACROECONOMIQUE EN AFRIQUE»**

**Maurice, Balaclava, du 6 au 8 mai 2019**

**\*\*\*\* / \*\*\*\***

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

-----

## **1. INTRODUCTION**

Le séminaire continental de l'ABCA pour l'année 2019 a été organisé par la Bank of Mauritius du 6 au 8 mai 2019 à Balaclava à Maurice, sur le thème «Tendances protectionnistes croissantes : quelques implications pour la politique macroéconomique en Afrique». Soixante-dix (70) délégués provenant de vingt-quatre (24) banques centrales membres et douze (12) institutions régionales et internationales ont pris part au séminaire. La liste des participants est jointe en annexe.

## **2. CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'Honorable Yandraduth Googoolye, Gouverneur de la Bank of Mauritius.

Dans ses propos liminaires, M. Papa Lamine Diop, Secrétaire Exécutif de l'ABCA, au nom du Président de l'ABCA, M. Tarek Amer, Gouverneur de la Central Bank of Egypt (CBE), et en son nom propre, a exprimé sa profonde gratitude à l'Honorable Yandraduth Googoolye, Gouverneur de la Bank of Mauritius, pour avoir accepté d'accueillir cet événement important de l'Association et pour les excellentes dispositions prises pour assurer son succès. Il a apprécié la générosité du peuple mauricien et a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence le Président par intérim Vyapoory, au Premier Ministre, au Gouvernement et au peuple mauriciens.

Il a remercié les experts d'avoir accepté de partager leurs connaissances sur les sujets à discuter au cours de ce séminaire ainsi que les représentants des institutions régionales et internationales pour leur contribution à cet événement et pour les excellentes relations de collaboration établies et entretenues avec l'ABCA. En outre, le Secrétaire Exécutif a salué la participation remarquable des banques centrales membres de l'ABCA, témoignant de leur forte détermination à contribuer de manière décisive à relever les défis de l'intégration monétaire sur le continent.

Il a indiqué que le séminaire continental se déroule dans un contexte caractérisé par des tensions commerciales, mises en exergue notamment par l'augmentation des droits de douane entre les Etats-Unis d'Amérique (USA) et des partenaires commerciaux, tels que la Chine et certains pays de l'Union européenne.

Le Secrétaire exécutif, s'appuyant sur de nombreuses études théoriques et empiriques qui ont démontré que le libre échange de biens et de services améliore le niveau de vie des personnes, a rappelé les effets positifs du libre-échange, notamment le libre accès aux marchés étrangers, qui facilite une production plus rentable compte tenu des volumes de ventes plus importants et des économies d'échelle, ainsi que de l'efficacité et de l'innovation favorisées par la concurrence accrue des producteurs étrangers.

Mr. Diop s'est posé la question de savoir pourquoi il y a des réticences au libre-échange, en dépit de ses avantages évidents. A cet égard, il a indiqué que certains auteurs ont justifié cette situation par le fait que tous les pays engagés dans le libre-échange n'en bénéficient pas de la même manière. A cet égard, toute personne qui considère le libre-échange comme une menace pour ses moyens de subsistance va naturellement le rejeter, indépendamment du fait qu'elle y gagne en tant que consommateur et que son pays dans son ensemble en bénéficie.

Le secrétaire Exécutif de l'ABCA a soutenu que des mesures protectionnistes à grande échelle et des mesures de rétorsion pourraient avoir des conséquences néfastes pour l'économie mondiale, en liaison avec les droits de douane qui renchérissent les importations.

Ainsi, cette situation augmente les coûts de production nationaux comme en cas de chocs d'offre négatifs, ce qui contribue également à réduire le pouvoir d'achat des consommateurs.

Par ailleurs, il a souligné que les effets négatifs du protectionnisme sur l'inflation et la croissance constituaient un défi et une source d'incertitude pour la politique monétaire. Ainsi, il s'est interrogé sur les mesures à prendre par la banque centrale dans une situation caractérisée par une augmentation des droits de douane. Devrait-elle augmenter ses taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation ou les baisser pour stimuler l'activité économique, en fonction du caractère temporaire ou permanent des mesures protectionnistes et des anticipations des producteurs et des consommateurs.

M. Diop a également indiqué que les taux de change seraient plus difficiles à gérer dans un contexte d'escalade du protectionnisme, en ce sens qu'ils dépendent fortement des anticipations des agents économiques. En outre, il a ajouté que les autorités budgétaires pourraient également faire face à des incertitudes liées aux recettes fiscales, étant donné que des droits de douane plus élevés pourraient avoir une incidence sur les importations et les exportations.

À cet égard, le Secrétaire Exécutif a relevé que le séminaire devrait être l'occasion de discuter, entre autres, de certaines questions, notamment liées à l'impact des mesures protectionnistes prises par certains pays développés et émergents sur les économies africaines, aux politiques menées par les banques centrales africaines pour faire face aux perturbations causées par les augmentations de droits de douane à grande échelle, et aux opportunités d'intensification du commerce intra-africain, étant donné que la montée des tendances protectionnistes dans les économies développées et émergentes pourrait favoriser la mise en œuvre de l'accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA).

En conclusion, M. Diop a souligné qu'au regard de la diversité et de la richesse des expériences des participants à cette rencontre, il est convaincu que les débats pourraient aboutir sur des idées pertinentes et profondes pour soutenir les recommandations pratiques à soumettre à nos dirigeants, afin qu'ils prennent des décisions éclairées.

Dans son discours d'ouverture, le Gouverneur de la Bank of Mauritius a chaleureusement souhaité la bienvenue aux délégations à Maurice pour cet événement, organisé pour la première fois par la Bank of Mauritius. Il a exprimé sa satisfaction pour la participation d'environ 60 personnes provenant de 24 banques centrales membres de l'ABCA et de 12 institutions, une large participation qui démontre l'importance du thème choisi.

Après avoir rappelé la participation active de la Bank of Mauritius aux réunions et activités de l'ABCA au cours des dernières années, il a souligné que le thème de ce séminaire continental de 2019 est très pertinent et d'actualité. Par ailleurs, il a indiqué que les niveaux de croissance économique de l'Afrique subsaharienne, estimé à 3,0% en 2018 et prévu à 3,5% en 2019 par le FMI, sont quelque peu insuffisants pour permettre de créer des emplois décents à environ 20 millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année.

Il a ajouté que le FMI avait mis en garde que la croissance en Afrique subsaharienne pourrait être inférieure de 2 points de pourcentage cette année, du fait de l'intensification des tensions commerciales, du ralentissement de la croissance en Chine, de la baisse des prix des produits de base et du resserrement des conditions financières mondiales. Il a souligné que, comme prévu, l'impact serait plus marqué pour les exportateurs de produits de base et les pays ayant des liens plus étroits avec la Chine et les marchés mondiaux.

Passant en revue la performance des pays africains par rapport aux critères du Programme de Coopération Monétaire en Afrique au cours des dernières années, le Gouverneur

Googoolye a indiqué que les pays africains ne mettent pas en place des filets budgétaires et externes adéquats pour faire face aux chocs internes et externes. Il a mis l'accent sur la dépendance relativement plus forte de l'Afrique vis-à-vis du commerce extérieur et le fait que les exportations africaines soient orientées vers les matières premières et les produits agricoles, notamment le pétrole brut, l'or et les diamants, le cacao, etc., ce qui constitue une source essentielle de vulnérabilité pour l'Afrique.

Compte tenu des avantages apportés au secteur de l'offre de l'économie par l'ouverture au commerce, le Gouverneur de la Bank of Mauritius s'est félicité de la ZLECA, qui, une fois finalisée, pourrait créer un marché de 1,2 milliard de personnes avec un PIB combiné de 2.500 milliards de dollars. Cet accord pourrait stimuler considérablement le commerce intra-africain, tout en encourageant les investissements directs étrangers et les transferts de technologie, ce qui pourrait ainsi renforcer l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale.

Il a fait remarquer que l'intégration des économies dans le commerce mondial, notamment par la participation aux chaînes de valeur mondiales, avait amélioré les revenus et permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté. Depuis la crise, les échanges ont généralement pris du retard sur la croissance de la production. Le Gouverneur Googoolye a souligné que des mesures protectionnistes, basées sur des droits de douane plus élevés, pourraient avoir un impact sur la croissance et l'inflation, tout en influençant les conditions financières, les anticipations et la confiance à court et moyen termes. Il est donc important que les banques centrales tiennent soigneusement compte de ces facteurs lors de la formulation de la politique monétaire.

Au regard de l'incertitude entourant les perspectives de croissance économique et du déclin de la productivité et de la production potentielle, imputable aux obstacles liés au commerce, M. Googoolye a indiqué que ce séminaire permettra aux participants de s'interroger sur les implications du protectionnisme pour la politique de la banque centrale.

Avant de terminer, M. Googoolye a cité l'ancien président américain Barack Obama, qui a déclaré: «Il existe des inquiétudes légitimes du fait que les forces de la mondialisation laissent derrière trop de monde - et nous devons prendre au sérieux ces préoccupations et y répondre. Mais la solution ne consiste pas à se tourner vers l'intérieur et à adopter le protectionnisme. Nous ne pouvons pas nous écarter du commerce ».

En conclusion, le Gouverneur de la Bank of Mauritius a soutenu qu'il ne pouvait y avoir de vainqueurs dans les guerres commerciales et que le protectionnisme n'était pas la bonne réponse aux défis économiques auxquels certaines économies sont confrontées.

### **3. STRUCTURE DU SEMINAIRE**

Le séminaire était structuré comme suit. Trois sous-thèmes ont été présentés par des personnes ressources. Les représentants des banques centrales ont ensuite partagé leurs expériences. Enfin, trois ateliers ont été organisés pour discuter de sujets spécifiques et réfléchir sur les implications des tendances protectionnistes croissantes pour la politique macroéconomique en Afrique et formuler des recommandations à soumettre, pour examen, au Conseil des Gouverneurs.

### 3.1. Session plénière 1 : Présentation des sous-thèmes

Les trois sous-thèmes suivants ont été présentés respectivement par M. Abdoul Aziz Wane, Directeur de l'Institut Africain de Formation et Coordonateur de AFRITAC de l'Afrique Australe du Fonds Monétaire International (FMI), M. Neetyanand Kowlessur, Directeur du Département de l'Analyse et de la Recherche Economiques et des Statistiques de la Bank of Maritius et M. Björn Van Roye, Economiste Principal à la Division des Développements Extérieurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) :

- Atténuation de l'impact de la montée des tendances protectionnistes : rôle des banques centrales et de la Zone de Libre-Echange Continentale dans la promotion du commerce intra-africain ;
- Guerre commerciale et tendances protectionnistes : incidences sur la performance du secteur extérieur en Afrique ;
- Tendances protectionnistes dans le monde : perspectives pour l'intégration monétaire en Afrique.

M. Roye a fait sa présentation par vidéoconférence à partir de la BCE à Francfort.

Dans sa présentation, Dr. Wane a défini la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA) comme une zone de libre-échange de 55 pays membres de l'Union africaine (UA), avec un marché de 1,2 milliard de personnes et un Produit Intérieur Brut (PIB) cumulé de 2.500 milliards de dollars américains. L'accord, qui a été ratifié par 22 pays et devrait entrer en vigueur en 2019, vise à réduire les droits de douane sur 90% des biens échangeables, à libéraliser le commerce des services, à clarifier les règles d'origine et à identifier les barrières non tarifaires. Il vise également à créer, dans l'avenir, une libre circulation de la main-d'œuvre et des capitaux et, à terme, une union monétaire.

Il a fait remarquer que l'ampleur du commerce intra-régional en Afrique correspond globalement à celle observée dans les autres marchés émergents et les régions en développement. Il a noté que tandis que la part du commerce intra-régional relative aux importations en Afrique (environ 12% sur la période 2007-2017) est quasiment égale ou supérieure à celle du commerce intra-régional dans d'autres régions moins développées du monde (entre 10 et 13%), elle demeure moins importante que celle de régions plus avancées (20% et plus). Il a ajouté que l'une des caractéristiques essentielles des exportations régionales africaines est leur diversification et leur contenu technologique supérieurs à ceux des exportations africaines vers le reste du monde, qui sont principalement orientées vers les minéraux. En revanche, les exportations intra-régionales sur la même période comprennent des produits à plus forte valeur ajoutée, des produits manufacturés représentant en moyenne environ 40% du commerce intra-régional, des produits minéraux (44%) et des produits agricoles (16%).

Il a noté que le degré important d'intégration commerciale régionale dissimule une grande hétérogénéité entre les pays et les sous-régions. À mesure que le commerce régional s'est développé, des pôles d'échanges commerciaux ont émergé, notamment la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Sénégal et l'Afrique du Sud, qui représentent à eux seuls environ 35% des importations intra-régionales africaines et environ 40% des importations de produits manufacturés intra-régionaux. En revanche, certaines des plus grandes économies africaines, telles que l'Algérie, l'Égypte et le Nigeria, qui représentent globalement environ la moitié du PIB total du continent africain, restent mal intégrées à la région et représentent une part limitée du commerce régional.

Dr. Wane a ajouté que l'expérience des Communautés Economiques Régionales (CER) africaines permet de mieux comprendre les facteurs susceptibles d'affecter le commerce intra-régional sur le continent. Il a montré que l'expansion des flux commerciaux régionaux au sein de l'Afrique au cours des dernières décennies s'est accompagnée de la création et de l'expansion de plusieurs CER, au sein desquelles plusieurs appliquent des droits de douane préférentiels proches de zéro au commerce. Il a indiqué que l'analyse révèle qu'aujourd'hui, 75% du commerce intra-régional a eu lieu dans cinq Communautés Economiques Régionales (CER) en 2017, la SADC représentant à elle seule la moitié des flux commerciaux régionaux. En outre, le commerce entre pays appartenant à des CER différentes reste limité, ce qui reflète les faibles flux commerciaux régionaux entre les CER en Afrique.

Le Directeur de l'Institut Africain de Formation a soutenu que ces évolutions sont principalement imputables à certaines caractéristiques structurelles africaines, telles que les barrières tarifaires et non tarifaires, la réglementation du commerce et les exigences réglementaires, qui semblent limiter la capacité de l'Afrique à faire du commerce. Sur la base d'études empiriques, il a montré que les barrières non tarifaires (la qualité des infrastructures, la logistique, le niveau de crédit disponible pour le secteur privé et les indicateurs du climat des affaires et de l'éducation) jouent un rôle plus significatif et plus important que les droits de douane dans l'entrave au commerce intra-régional en Afrique. A cet égard, il a soutenu qu'il existe une marge importante pour une intégration commerciale plus poussée dans certaines sous-régions et certaines industries. Ainsi, il a invité les Autorités à améliorer la logistique et les infrastructures, ainsi qu'à faciliter l'accès au crédit, tout en créant un environnement commercial plus favorable, en vue de faciliter des flux commerciaux intra-régionaux plus importants.

En utilisant un modèle d'Equilibre Général Calculable (EGC), le présentateur a montré que les réductions des droits de douane favoriseraient le développement du commerce intra-africain, mais auraient des effets limités sur le bien-être et la croissance. En outre, il a insisté sur le fait que la réduction simultanée des barrières non tarifaires et des coûts commerciaux améliorerait considérablement les effets sur le bien-être. Cependant, il a noté que les résultats varient considérablement d'un pays à l'autre, en fonction de la structure économique.

A la lumière de ces développements, Dr Wane a indiqué que la ZLECA pourrait affecter les pays de manière inégale. En effet, il a soutenu que la combinaison des politiques commerciales et structurelles pourrait augmenter les retombées pour les économies moins diversifiées et que l'impact de l'intensification des échanges sur l'inégalité des revenus à moyen terme était généralement limité en Afrique. Il a fait état d'une plus grande inégalité des revenus à court terme, mais a noté que cet effet s'estomperait à moyen terme. Il a ajouté que le secteur informel augmentait les inégalités mais semblait réduire les effets de la libéralisation du commerce sur les inégalités. Il a également indiqué que l'impact sur les économies africaines n'était pas très différent de celui des autres pays.

Toutefois, le présentateur a souligné qu'une intégration plus poussée du commerce régional risquait également d'avoir des effets négatifs sur les recettes fiscales dans quelques pays. En outre, il a montré que les pertes de recettes fiscales dues à la ZLECA sont très limitées, à quelques exceptions près. Les principaux pays concernés sont la Côte d'Ivoire, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe, avec une part relativement élevée des importations totales.

S'agissant de la politique monétaire, il a indiqué que Mark Carney, Gouverneur de la Banque d'Angleterre, avait affirmé que "les conséquences des mesures protectionnistes dépendent de la résultante de leurs effets sur la demande, l'offre, le taux de change et les prix à l'importation. Ceux-ci, à leur tour, sont liés aux facteurs tels que l'ampleur avec laquelle ces mesures pourraient constituer des perturbations temporaires ou la nouvelle norme, de la manière dont les droits de douanes sont répercutés sur les prix, s'ils affectent ou non la productivité et s'ils présentent ou non des effets non linéaires, résultant par exemple de ruptures des chaînes d'approvisionnement ou de l'obsolescence globale des installations et des équipements ».

Il a montré de manière empirique que les incertitudes de la politique économique mondiale avaient fortement augmenté depuis le début de l'année 2018 et que les prévisions de croissance pour 2019 et 2020 étaient légèrement plus négatives pour les pays fortement exposés aux échanges commerciaux avec les Etats-Unis.

Estimant l'impact de la tension commerciale sur l'investissement, il a soutenu qu'en utilisant la mesure d'incertitude moyenne de Baker-Bloom-Davis, une augmentation de l'écart type de 1 entraînait une baisse de 1 point de pourcentage du niveau d'investissement aux États-Unis. L'analyse empirique révèle que l'impact sur les autres pays est proportionnel à l'ouverture de leurs échanges par rapport aux États-Unis - les pays plus dépendants des échanges enregistrent une baisse de l'investissement plus importante que les États-Unis. Dr. Wane a souligné qu'une perte de PIB due à une augmentation substantielle des droits de douane sur le commerce américain de 10% et une forte augmentation de l'inflation confronteraient les décideurs en matière de politique monétaire à des compromis.

Utilisant la règle de Taylor et le dilemme de la politique monétaire sous le protectionnisme, il a indiqué que la règle préconisait un taux d'intérêt plus bas (assouplissement de la politique monétaire) lorsque l'inflation était inférieure à sa cible ou lorsque la production était inférieure à son niveau de plein emploi. Mais lorsque l'inflation est supérieure à la cible ou que la production est supérieure à son niveau de plein emploi, elle recommande un taux d'intérêt plus élevé (resserrement de la politique monétaire).

Pour s'adapter aux changements structurels provoqués par les tensions commerciales, il a insisté sur la nécessité pour les responsables de la politique monétaire de tenir compte de la possibilité que des échanges faibles pourraient entraîner des changements fondamentaux dans la relation entre le ralentissement économique et l'inflation, ce qui pourrait s'accroître et augmenter, au fur et à mesure que les échanges se réduisent.

Évaluant les retombées des droits de douane, Dr. Wane a indiqué que l'analyse empirique portant sur 35 pays et 13 secteurs manufacturiers révèle que les droits de douane ont des effets significatifs et importants sur le plan économique, à la fois le long de la chaîne de valeur et horizontalement sur la valeur ajoutée réelle, l'emploi et la productivité.

Il a souligné que dans la situation d'une intégration plus forte, les guerres commerciales causent des dommages collatéraux aux entreprises de pays tiers, en raison de chaînes d'approvisionnement intégrées au niveau mondial. Il a soutenu que la ZLECA facilitait l'intégration des produits africains dans la chaîne de valeur mondiale. Les pays moins intégrés au commerce mondial auparavant pourraient être affectés négativement par la ZLECA. Il a ajouté qu'un différend commercial pourrait offrir des opportunités aux entreprises de pays tiers.

Il a, en outre, indiqué que les exportations agricoles africaines vers la Chine pourraient augmenter, par exemple, dans la mesure où elles remplaceraient des produits précédemment américains. Les entreprises manufacturières africaines pourraient tirer parti des opportunités d'exportation croissantes vers les Etats-Unis. Dans l'ensemble, il a soutenu que l'effet net de la ZLECA sur les exportations de l'Afrique pourrait être positif, en raison de la prédominance des exportations non manufacturières qui bénéficieraient d'un détournement des échanges.

En conclusion, Dr. Wane a livré des messages clés en indiquant que les politiques visant à réduire les droits de douane peuvent jouer un rôle important dans la promotion du commerce intra-régional si elles sont appliquées à une grande partie des flux commerciaux. Cependant, il a ajouté que ces politiques devraient être complétées par des politiques visant à réduire les goulots d'étranglement non tarifaires (par exemple, la logistique). En outre, il a souligné que les politiques devraient prendre en compte les coûts d'ajustement de l'intégration commerciale afin de stimuler la productivité agricole dans des économies moins diversifiées. Dans quelques pays, il a invité à mobiliser les recettes fiscales nationales pour compenser les pertes. Enfin, il a soutenu que pour assurer leur succès, les politiques d'intégration commerciale régionale devaient atténuer les effets néfastes de l'intégration commerciale sur la répartition du revenu, à travers l'élaboration de programmes sociaux ciblés et de programmes de formation visant à faciliter la mobilité des travailleurs entre les industries. Il a également demandé de réévaluer les fonctions de réaction des banques centrales et de tirer parti des possibilités offertes par le détournement des échanges, en renforçant la compétitivité des industries concernées.

A la suite de cette présentation, les préoccupations soulevées par les participants ont porté principalement sur les missions supplémentaires à assigner aux banques centrales pour atténuer l'impact du regain des tendances protectionnistes sur la politique monétaire, ainsi que la manière dont les banques centrales pourraient influencer les politiques dans d'autres secteurs, en vue de contribuer notamment à réduire le chômage et renforcer la croissance. Certains participants ont également fait état d'inquiétudes relatives aux craintes suscitées par un envahissement du marché africain par la Chine, à la suite de la guerre commerciale entre ce pays et les USA et aux mesures appropriées susceptibles d'être prises pour le prévenir.

En réponses à ces préoccupations, il a été suggéré aux pays africains de promouvoir le commerce sur le continent, en vue de limiter non seulement l'impact du protectionnisme sur nos économies mais également d'atténuer l'influence de la Chine sur nos marchés. S'agissant de la politique monétaire, il a été recommandé la coordination des politiques monétaire et budgétaire, en vue de renforcer l'efficacité de la politique monétaire dans la lutte et l'atténuation des impacts du regain des tendances protectionnistes sur les pays africains. En outre, les banques centrales ont été invitées à mener des réflexions approfondies visant à faire face au regain des tendances protectionnistes, tout en se consacrant à leurs missions traditionnelles, notamment la stabilité des prix et la stabilité financière.

Le deuxième sous-thème («Tendances protectionnistes dans le monde : perspectives pour l'intégration monétaire en Afrique») a été présenté par M. Björn van Roye, par vidéoconférence à partir de la BCE, à Francfort, en Allemagne. La présentation a porté principalement sur les implications de la montée du protectionnisme commercial sur l'activité



économique, sur l'analyse des effets d'une exacerbation des tensions commerciales observées ces dernières années entre notamment les Etats Unis d'Amérique (USA) et la Chine.

M. Roye a fait noter que sa communication intervient à un moment opportun au regard de l'actualité récente et des réflexions en cours au sein des institutions internationales. Il s'est proposé de partager avec les participants le résultat des recherches entreprises par la BCE dans l'hypothèse d'une généralisation de la guerre commerciale, qui se limite à ce jour entre les USA et la Chine. Elle est, toutefois, considérée comme un risque majeur pour tous les autres pays du monde.

Le présentateur a fait remarquer que l'intégration commerciale à l'échelle mondiale a ralenti au cours de la dernière décennie. Parallèlement à ce ralentissement, l'appui des pouvoirs publics à l'ouverture commerciale a considérablement diminué, tandis que le protectionnisme s'est progressivement et globalement accru.

En effet, les mesures prises par les USA laissent apparaître une stratégie de substitution à leurs importations, les autorités américaines considérant que les pratiques commerciales chinoises s'apparentent à une politique de transfert forcé de technologie, notamment en matière de propriété intellectuelle. Les tensions avec la Chine se sont intensifiées notamment au second semestre 2018. En juillet 2018, des droits ad valorem de 25% ont été appliqués par les USA sur 1.300 types de produits importés de la Chine, d'une valeur d'importation annuelle équivalente à 50 milliards de dollars américains. La deuxième augmentation opérée sur les droits de douane, en septembre 2018, a visé à réduire de 200 milliards de dollars les importations en provenance de la Chine. Les droits de douane imposés directement à la Chine touchent un large éventail de secteurs, notamment ceux des composants électroniques, des matériels électriques et des machines.

Quant à la Chine, les mesures prises s'inscrivent dans une dynamique de riposte face à la hausse des droits de douanes américains. En effet, la Chine a réagi en imposant des droits de douane sur les importations en provenance des USA, équivalents à 60 milliards de dollars US. Les mesures de représailles de la Chine ont ciblé les importations en provenance de plusieurs secteurs dont les produits agroalimentaires, les produits chimiques et l'automobile.

Les actions cumulées à la suite des annonces tarifaires des Etats-Unis depuis le début de 2018 ont porté sur 13% des exportations chinoises, représentant moins de 2% des exportations mondiales. La riposte de la Chine a porté sur 7% des exportations américaines, représentant moins de 1% des exportations mondiales. Dans une telle configuration, M. Roye a estimé que des pays tiers pourraient tirer profit de cette situation, en alignant leur commerce extérieur sur la réorientation que pourrait induire la hausse des droits de douanes que s'appliquent les pays en conflit. A titre d'illustration, il a indiqué qu'en 2018, la Chine a imposé un droit de 25% sur les importations de soja en provenance des USA. A la suite de cette mesure, les importations chinoises de produits agricoles en provenance des USA avaient baissé significativement alors que celles en provenance du Brésil avaient augmenté de 10% environ. Ces constats montrent que la Chine réoriente son commerce extérieur.

Tous les pays du monde pourraient subir indirectement des effets de la guerre entre les deux pays les plus puissants au monde, dans la mesure où il apparaîtra un surplus de prime de risque-pays sur les marchés financiers mondiaux. En effet, M. Roye a indiqué que les marchés financiers ont réagi à chacune des annonces des USA relatives à la hausse des droits de douane. A titre d'exemple, aux USA, le secteur des composants électroniques

aurait enregistré une baisse de 15% des retours sur investissement en 2018. Le secteur de l'automobile a été également affecté par la guerre commerciale, aussi bien aux USA, en Chine que dans l'UE, où les investissements dans ce secteur ont diminué significativement. Une montée de l'incertitude, associée à des difficultés financières dans des secteurs ciblés, peut avoir une influence sur les marchés financiers dans leur ensemble et contribuer à amplifier l'impact négatif du protectionnisme croissant sur l'activité économique.

Toutefois, a-t-il ajouté, l'impact total de la hausse des droits de douane sur l'activité économique dans les pays dépend de la mesure dans laquelle la production nationale peut se substituer aux produits importés. Il dépend également des pouvoirs de représailles exercés par les partenaires commerciaux.

M. Roye a indiqué que les résultats obtenus par les études menées par la BCE sont issus de plusieurs modèles (modèle monétaire et budgétaire mondial du FMI et modèle mondial de la BCE). Les simulations font l'hypothèse d'une généralisation de la guerre commerciale opposant les USA à l'ensemble des autres pays du monde. Les USA imposent une taxe supplémentaire de 10% sur les produits importés de tous les autres pays. A leur tour, les autres pays imposent une taxe équivalente sur les importations en provenance des USA. Les résultats combinés issus des modèles font ressortir :

- une augmentation des prix à l'importation dans tous les pays ;
- des chocs d'offre et de demande dans tous les pays, répercutés sur les coûts marginaux ;
- une baisse des exportations (-3%) et de la croissance économique (-2%) aux USA ;
- une perturbation des marchés financiers dans le monde ;
- des effets globaux positifs en Chine, qui pourrait bénéficier d'une réorientation du commerce extérieur des autres pays, au cas où la Chine n'appliquerait pas de mesure tarifaire sur les produits en provenance des autres pays ;
- le risque d'une orientation progressive du commerce mondial vers un nouvel équilibre géographique.

Selon M. Roye, les résultats obtenus montrent que la répercussion de la hausse des droits de douane opérée en 2018 a représenté un risque négatif contenu pour les perspectives mondiales et de la zone euro. Toutefois, si les tensions commerciales devaient être généralisées, l'impact serait plus important. Il a, en outre, soutenu que la libéralisation des échanges dans le cadre de la coopération multilatérale a été un facteur clé de la prospérité économique mondiale et qu'il conviendrait de la préserver.

Concernant les pays africains, sous les hypothèses du modèle, M. Roye a estimé que les produits exportés par l'Afrique vers les USA pourraient être redirigés vers d'autres destinations, telles que l'Europe. A court terme, les effets de la guerre commerciale entre les USA et la Chine sont faibles sur les économies africaines. Toutefois, à long terme, la baisse des importations et des exportations entre l'Afrique et le reste du monde, du fait de la hausse des prix, pourrait se traduire par une perte de 2% sur le commerce extérieur de l'Afrique.

A la suite de cette communication, les participants se sont interrogés sur les motivations réelles qui amènent les USA à déclencher cette guerre commerciale, dans la mesure où le

résultat des études réalisées par la BCE montre que les effets économiques globaux à moyen et long terme ne leur sont pas clairement favorables.

Les participants se sont également préoccupés des conséquences d'une poursuite de la guerre commerciale sur les économies africaines. Ils ont estimé nécessaire que les pays africains envisagent une stratégie commune et parlent d'une seule voix auprès des institutions internationales telles que l'Organisation Mondiale du Commerce. Ils ont encouragé la signature, par les pays africains, d'accords commerciaux de partenariat avec les USA et la Chine, en restant en bloc pour avoir un poids plus significatif.

Enfin, les participants ont recommandé la réalisation, par les pays africains et les institutions régionales ou continentales, d'études approfondies sur l'impact de la guerre commerciale sur les économies africaines (exportations, taux de change, croissance économique). Les résultats de ces études permettraient de proposer et d'affiner les stratégies à adopter par les pays africains dans l'hypothèse d'une généralisation de la guerre commerciale.

Le troisième sous-thème («Guerre commerciale et tendances protectionnistes : implications sur le secteur extérieur en Afrique») a été présenté par M. Neetyanand Kowlassur, Directeur à la Direction de l'Analyse Economique, de la Recherche et des Statistiques, à la Bank of Mauritius. La présentation a porté notamment sur l'évolution récente du secteur extérieur en Afrique et les implications de la montée du protectionnisme sur les performances de ce secteur, en se basant sur les données statistiques et les projections du Fonds Monétaire International et de la Banque Africaine de Développement.

Le troisième sous-thème («Guerre commerciale et tendances protectionnistes : implications sur le secteur extérieur en Afrique») a été présenté par M. Neetyanand Kowlessur, Economiste en Chef à la Direction de l'Analyse Economique, de la Recherche et des Statistiques, à la Bank of Mauritius. La présentation a porté notamment sur l'évolution récente du secteur extérieur en Afrique et les implications de la montée du protectionnisme sur ce secteur, en se basant sur les derniers rapports économiques publiés par le Fonds Monétaire International et la Banque Africaine de Développement.

M. Kowlessur a rappelé que le taux de croissance économique de l'Afrique subsaharienne est estimé à 3% en 2018 et projeté à 3,5% en 2019 et à 3,7% en 2020. Toutefois, des variations importantes entre les pays au sein des régions existent et il s'avère préoccupant que la croissance soit anémique dans plusieurs pays dépendant des matières premières, dont les plus grands tels que le Nigeria et l'Afrique du Sud. Alors que l'inflation devrait passer de 8,5% en 2018 à 8,1% en 2019, parallèlement à la baisse des prix de l'énergie, elle est restée relativement élevée par rapport à l'inflation des principaux partenaires commerciaux. Le déficit de la balance courante extérieure devrait atteindre 7,3% en 2019 contre 6,6% en 2018, ce qui reflète la forte vulnérabilité des économies africaines aux chocs des termes de l'échange.

En outre, malgré l'assainissement budgétaire dans de nombreux pays, la vulnérabilité de la dette publique demeure élevée et la dette publique moyenne était estimée à 56% du PIB à la fin de 2018.

M. Kowlessur a noté que les déséquilibres extérieurs de l'Afrique se sont aggravés, en termes à la fois de balance courante et de déficit commercial. Il a souligné que les exportations de matières premières constituaient environ 40% des exportations, avec une faible teneur en emplois et une faible complexité, tandis que la part des biens d'équipement

dans les importations avait diminué en Afrique, stagnant à environ 25% contre près de 40% en Amérique latine et dans en Asie de l'Est.

Il a ajouté que la hausse des déficits de la balance courante reflète la faible épargne intérieure en Afrique, principalement due à la hausse des déficits publics. La stagnation des recettes fiscales, la volatilité des recettes non fiscales, la hausse des dépenses consacrées aux infrastructures de base et les besoins sociaux ont contribué principalement à la formation de déficits budgétaires élevés.

Le compte financier de la balance des paiements en Afrique subsaharienne indique les tendances suivantes :

- une augmentation significative des flux de capitaux transfrontaliers non officiels, passant de 25 milliards de dollars en 2007 à environ 60 milliards de dollars en 2017, ce qui représente 3% du PIB ;
- une tendance à la baisse de l'aide publique au développement dans la région ;
- une augmentation considérable des émissions d'obligations souveraines ;
- une augmentation importante des flux de portefeuille, même si les IDE constituent les flux de non-résidents les plus dominants.

Il a fait remarquer que les entrées de capitaux en Afrique étaient motivées par des facteurs à la fois mondiaux et nationaux. Il a également souligné que plusieurs pays ne disposant pas de matières premières importantes, notamment la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et Maurice, avaient tendance à recevoir davantage de flux. L'Afrique subsaharienne est de plus en plus liée au cycle financier mondial, ce qui nécessite une gestion macroéconomique prudente des flux de capitaux, au regard de la vulnérabilité aux changements de la situation financière mondiale et des incertitudes au niveau stratégique.

Analysant l'impact de la montée du protectionnisme sur le secteur extérieur en Afrique, M. Kowlessur a fait noter que les augmentations des droits de douane récentes observées à l'échelle mondiale sont sans précédent depuis la seconde guerre mondiale, au regard de l'ampleur de la hausse des taux ainsi que de la taille des pays impliqués. Les tensions commerciales entre les USA, la Chine et plusieurs économies avancées ont contribué au ralentissement de la demande mondiale, en particulier en Chine. Cela a entraîné une baisse des prix des produits de base et une demande plus faible pour les exportations de produits de base de l'Afrique subsaharienne. M. Kowlessur a fait remarquer que plus de 60% des exportations de l'Afrique sont destinées aux États-Unis, à la Chine et à l'Europe, et plus de 70% des importations de l'Afrique proviennent de ces pays.

Selon lui, les conditions financières pourraient se détériorer davantage dans l'hypothèse d'une escalade des tensions commerciales, d'une inflation plus élevée que prévue aux USA et d'un ralentissement plus marqué que prévu de la croissance économique en Chine. Le resserrement des conditions financières mondiales, qui se traduit par des taux d'intérêt plus élevés aux États-Unis, un dollar américain plus fort et des prix plus bas, pourrait accroître les sorties de capitaux et les risques de refinancement. Cette situation aurait un impact négatif sur le financement et la croissance de nombreux pays, notamment des économies frontalières.

Plusieurs institutions internationales ont estimé que l'intensification des tensions commerciales, l'incertitude accrue aux Etats-Unis en matière de politique commerciale, le ralentissement de la croissance en Chine, la baisse des prix des produits de base et le resserrement des conditions financières mondiales pourraient avoir un impact négatif notable sur la croissance en Afrique subsaharienne.

En conclusion, M. Kowlessur a recommandé aux pays africains d'accélérer la mise œuvre des réformes structurelles visant la diversification de leurs économies. Il a également recommandé la réorganisation des systèmes de collecte et d'administration des impôts, pour améliorer les recettes budgétaires. Il a estimé nécessaire de renforcer la capacité des pays à gérer leur dette publique et de créer un environnement favorable aux investissements nationaux et étrangers. Quant aux banques centrales, elles ont un rôle clé à jouer en assurant la stabilité des prix et la stabilité financière, et le développement des marchés financiers afin de garantir la mobilisation des ressources nationales pour financer la croissance économique et le développement. Elles devraient mettre un accent sur le développement et l'intégration des systèmes de paiement régionaux, qui pourraient contribuer à favoriser les échanges intra-africains, notamment dans la perspective de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA). La ZLECA, à travers des économies d'échelle, pourrait attirer davantage d'IDE et de transferts de technologie, ce qui renforcerait la compétitivité des économies africaines et leur intégration dans l'économie mondiale.

Enfin, M. Kowlessur a soutenu que les pays africains pourraient tirer parti de l'intérêt croissant des principaux pays pour développer leurs liens commerciaux et d'investissement avec l'Afrique afin d'accélérer la transformation structurelle de leurs économies. Il a fait état de l'initiative dénommée "la Nouvelle Route de la soie", qui a conduit à un développement important des infrastructures dans de nombreux pays.

A la suite de la présentation, les participants ont focalisé l'attention sur les effets défavorables de la guerre commerciale sur le secteur extérieur des pays africains et ont estimé qu'il est temps que le continent africain négocie à nouveau les anciens accords, en adoptant une stratégie commune issue de concertations, en vue d'obtenir des prix plus équitables pour les produits de base qu'ils exportent.

Les participants ont évoqué les relations commerciales importantes établies avec la Chine et ont noté le développement des infrastructures clés à travers des initiatives telles que "la Nouvelle Route de la soie". Ils ont toutefois soutenu que les pays devraient faire preuve de vigilance face à la hausse du niveau de la dette souveraine. Ils se sont félicités de la mise en œuvre de la ZLECA, qui permettra de concevoir une nouvelle approche des relations commerciales entre l'Afrique et ses partenaires commerciaux.

Les participants ont par ailleurs exprimé des préoccupations relatives à l'impact potentiel de la dégradation de la balance des paiements de l'Afrique sur les critères de convergence macroéconomique dans le cadre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique. Notant que la marge de manœuvre des banques centrales était limitée dans une situation de guerre commerciale, notamment au regard de leur mandat (stabilité des prix et stabilité financière), les participants ont demandé aux banques centrales africaines de renforcer la supervision des flux de capitaux et d'examiner l'opportunité d'une révision des critères de convergence.

### **3.2. Session plénière 2 : expériences des banques centrales de l'ABCA**

Sept banques centrales membres de l'ABCA ont partagé leurs expériences par rapport au thème central du séminaire.

## **4. TRAVAUX EN ATELIERS**

Les délégués ont échangé sur trois thèmes à travers des ateliers.

### **Atelier I : «Implications de la montée des tendances protectionnistes pour la politique macroéconomique et l'intégration monétaire en Afrique»**

#### **OBSERVATIONS**

1. La montée du protectionnisme résulte du déséquilibre commercial entre les Etats-Unis et la Chine.
2. Le protectionnisme découle de la nécessité de protéger les industries nationales, de réduire les déficits des comptes courants, de limiter les pratiques de concurrence déloyale, de rétablir la compétitivité, de promouvoir le nationalisme, de protéger les nouvelles industries et de faire la concurrence pour obtenir des parts de marché au niveau mondial.
3. L'impact du protectionnisme sur une économie peut être négatif ou positif selon la structure existante et les fondamentaux macroéconomiques de chaque économie. Il est négatif en cas de détournement des échanges et de faible substitution des biens locaux aux biens étrangers et positif avec la création d'échanges et une forte substitution de biens locaux à ceux importés.
4. Les canaux par lesquels le protectionnisme peut affecter un pays incluent le canal commercial, financier, du taux de change et celui de la confiance des agents économiques.
5. Des importations élevées et des exportations faibles aggravées par le dumping et une diminution des envois de fonds entraîneraient un déficit du compte courant. Cette situation entraînerait un mésalignement des taux de change, aggraverait les pressions inflationnistes et réduirait les réserves extérieures. L'inverse est vrai.
6. La répercussion du taux de change sur l'inflation interne réduirait la productivité, en raison du coût élevé des intrants importés, entraînant une réduction du produit intérieur brut (PIB) et du chômage. L'inverse est vrai.
7. L'exécution du budget par les autorités budgétaires serait entravée par la baisse des recettes, ce qui se traduirait par un déficit budgétaire, le financement de l'Etat par la banque centrale, d'autres emprunts (extérieurs et intérieurs) destinés à financer des dépenses pouvant conduire à un niveau d'endettement élevé et une éviction du secteur privé.

8. La diminution des entrées de devises par le biais des exportations, des dons, des envois de fonds, des emprunts extérieurs et des investissements directs étrangers réduirait les liquidités de l'économie, le crédit au secteur réel, la productivité et la croissance de la production.
9. Le protectionnisme commercial croissant devrait se poursuivre à moyen terme.
10. L'intégration monétaire pourrait être compromise du fait de l'incapacité des pays à respecter les critères de convergence définis. Cela pourrait également promouvoir un niveau plus élevé de commerce et de coopération intra-africains.
11. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) reste une institution compétente pour régir le commerce mondial et les différends qui en découlent, malgré les politiques contradictoires de quelques pays membres.

## **Recommandations**

### **Réponse macroéconomique à court terme au protectionnisme :**

1. Les banques centrales membres devraient continuer à maintenir la stabilité des prix comme objectif prioritaire de leur politique monétaire, même pour celles ayant un double mandat.
2. L'autonomie des banques centrales devrait être maintenue pour permettre une formulation rapide et flexible de la politique monétaire afin de lutter contre les vulnérabilités économiques.
3. Les banques centrales membres devraient accroître le niveau de communication et la transparence des politiques auprès du public afin de réduire la panique et d'orienter les anticipations.
4. Les autorités budgétaires devraient maintenir des politiques contra-cycliques afin de réagir rapidement aux vulnérabilités extérieures afin de protéger leurs économies.
5. Les banques centrales membres devraient intervenir sur le marché des changes afin d'atténuer la volatilité des taux de change.
6. Un resserrement de la politique monétaire devrait être mis en place pour atténuer les effets de l'inflation, la réduction des entrées de capitaux étrangers et le mésalignement du taux de change.
7. Une augmentation de la taxe à la consommation par les autorités budgétaires pour augmenter les recettes.

### **Réponse macroéconomique à moyen et long terme au protectionnisme**

1. Un flottement / ajustement du taux de change selon un régime flexible / fixe devrait être utilisé pour réduire le mésalignement du taux de change et préserver les réserves extérieures.
2. Amélioration de la coordination des politiques entre les autorités monétaires et budgétaires.

3. Collaboration accrue entre les pays africains pour accroître le commerce intra-régional, les investissements et d'autres projets conjoints d'importance économique visant à atténuer l'impact des chocs commerciaux.
4. Les marchés des capitaux devraient être développés pour fournir une source de financement supplémentaire au secteur privé et aux autorités budgétaires.
5. Les pays devraient diversifier leurs économies pour améliorer la disponibilité des produits nationaux afin de réduire les importations, de faire face aux chocs externes et de rétablir l'équilibre interne.
6. Les pays devraient produire des biens de première nécessité pour les économies avancées, afin d'éviter les effets néfastes de la guerre commerciale et de garantir des recettes d'exportation durables.

## **Atelier II : «Regain des tendances protectionnistes : opportunités et défis pour le commerce intra-africain dans le contexte de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine»**

### **Introduction**

La plupart des marchandises de l'Afrique sont exportées à l'étranger. Par exemple, plus de 90 % du pétrole du Soudan du Sud et plus de 60 % du pétrole et des minéraux de l'Angola sont exportés vers la Chine. Cependant, le commerce intra-africain, estimé à environ 15 % seulement, est limité. En outre, l'Afrique exporte en grande partie des produits bruts et semi-transformés de moindre valeur, et importe surtout des produits transformés à un coût plus élevé.

Le regain des tendances protectionnistes a des implications positives et négatives pour l'Afrique. D'une part, le continent peut bénéficier d'une éventuelle réorientation des échanges en tirant parti de la guerre commerciale en cours opposant les Etats-Unis à la Chine. L'Afrique pourrait éventuellement accroître ses échanges commerciaux avec les États-Unis et la Chine. D'autre part, la persistance de la guerre commerciale à moyen et long termes pourrait avoir un impact négatif sur la croissance économique mondiale et, en conséquence, sur la croissance de l'Afrique.

### **Défis**

1. La concentration des exportations est élevée, tant pour les produits que pour les marchés.
2. Les nombreuses barrières tarifaires et non tarifaires continuent d'entraver le commerce intra-africain.
3. Le commerce africain ne cesse d'être entravé par un nombre de goulets d'étranglement, dont les suivants :



- a) logistique;
  - b) transport (maritime, routier, ferroviaire et aérien);
  - c) faible niveau de développement du secteur financier et systèmes de paiement désintégrés ; et
  - d) marchés financiers peu profonds (faible ratio crédit / PIB).
4. La recherche et le développement limités sont également des obstacles au commerce.
  5. Les retombées sur la croissance mondiale découlant des tendances protectionnistes sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur plusieurs pays africains, à travers la baisse des recettes d'exportation et, en conséquence, la croissance.
  6. La plupart des pays africains continuent à ne pas être bien évalués à partir des indicateurs du climat des affaires, ce qui a des conséquences négatives sur le commerce.
  7. Le risque d'escalade des guerres commerciales et des tendances protectionnistes pourrait avoir des répercussions sur les économies africaines, sous forme de représailles commerciales. Cette situation aurait éventuellement des conséquences négatives sur des accords commerciaux tels que la Loi sur la Croissance et les Opportunités de Développement en Afrique (AGOA) et plusieurs autres accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux.
  8. Les retombées de l'escalade des guerres commerciales pourraient se traduire par des primes élevées sur les marchés financiers et entraîner ainsi une réduction de la disponibilité et de l'accessibilité du crédit.
  9. La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA) n'a pas d'échéanciers précis pour tirer parti des avantages des guerres commerciales.
  10. Les produits africains transformés pourraient être probablement moins compétitifs sur le marché mondial que les produits similaires provenant d'économies développées.
  11. Les niveaux élevés de corruption entravent les échanges.

### **Opportunités**

1. Il existe un marché immédiat pour le commerce intra-africain étant donné que l'Afrique compte 1,2 milliard d'habitants. En outre, le continent peut accroître ses échanges commerciaux avec les États-Unis et la Chine en tirant parti des tendances protectionnistes en cours.
2. Compte tenu du regain des tendances protectionnistes, la création de la ZLECA est prête à améliorer le commerce intra-africain, en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires. En outre, la ZLECA pourrait renforcer le pouvoir de négociation du continent dans les négociations commerciales avec le reste du monde.

## Recommandations

1. Il est nécessaire d'investir dans des infrastructures renforçant le commerce (routes, chemins de fer, voies aériennes et maritimes). Cependant, la plupart des pays africains disposent de ressources limitées pour améliorer leurs infrastructures, étant donné que la dette publique est en hausse dans nombre d'entre eux. Le Ministère des finances pourrait donner la priorité au financement destiné aux infrastructures. En outre, il est nécessaire d'envisager d'autres moyens de financer les projets d'infrastructure dans la région. Par exemple,
  - a) Les blocs commerciaux pourraient collecter des recettes auprès des Etats membres, comme, par exemple, la taxe perçue par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
  - b) Obtenir des prêts en tant que bloc plutôt qu'en tant que pays individuels.
2. Accroître l'investissement dans la recherche et le développement.
  - a. Renforcement des capacités
    - i. Amélioration du marketing et de l'image de marque.
    - ii. Renforcement des capacités de négociation
  - b. Technologies
3. Encourager la diversification des exportations (produits et marchés) en se concentrant sur le commerce intra-africain.
  - $\alpha$ ) Stratégies de diversification des exportations.
  - $\beta$ ) Promotion des agences pour stimuler le commerce et la diversification
4. Cibler et prioriser certains secteurs pour créer de la valeur ajoutée.
  - a. Investissement dans le secteur manufacturier.
5. Améliorer l'environnement des affaires.
6. Renforcer le rôle des banques centrales :
  - a. Gestion du taux de change ;
  - b. Améliorer et intégrer les systèmes de paiement ; et
  - c. Une monnaie régionale commune ;
  - d. Stabilité macroéconomique ;
  - e. Réduire le coût du crédit pour soutenir la production agricole destinée à l'exportation.
    - i. Faciliter la mise en place d'institutions spécialisées pour financer les crédits destinés aux secteurs à haut risque tels que le secteur agricole.

### **Atelier III : «Guerre commerciale et protectionnisme croissant : impact sur les flux commerciaux et financiers dans les économies africaines»**

#### **Aperçu**

- **Questions clés et observations**
- **Recommandation**

#### **Impact de la guerre commerciale sur les partenaires commerciaux de l'Afrique (Etats-Unis, Chine et Europe) et leurs incitations à réorienter les flux commerciaux et les flux de capitaux vers le continent**

##### **Questions clés et observations**

1. Aux Etats-Unis et en Chine, la croissance et le commerce devraient ralentir et avoir un impact sur l'emploi, mais resteront stables dans la Zone euro car les pays de l'Union européenne commercent en grande partie entre eux.
2. Toutefois, leurs incitations à réorienter les échanges vers l'Afrique seraient minimales compte tenu des autres obstacles structurels existant sur le continent, notamment les infrastructures limitées, les compétences limitées et le manque de capacité d'absorption.
3. En outre, les effets de second tour de la guerre commerciale devraient ralentir la croissance des économies africaines et ainsi les rendre moins attractives pour les flux de capitaux.
4. Cependant, il est important de noter qu'il pourrait avoir des incitations pour des entrées de capitaux dans des économies africaines plus diversifiées que celles qui le sont moins. Cela dit, il convient également d'accorder une attention particulière à la hausse de la dette publique dans diverses économies.
5. Les premiers signes montrent que le commerce est en train d'être réorienté vers d'autres régions, telles que l'Asie du Sud-Est, en raison de la disponibilité du marché et des infrastructures favorables.

#### **La mesure dans laquelle la transformation des produits de base et l'industrialisation pourraient attirer le commerce et les flux de capitaux**

##### **Questions clés et observations**

- La transformation des économies est cruciale pour l'Afrique. Si les pays africains tirent parti de la situation actuelle en industrialisant leurs économies, ils pourront renforcer leurs échanges commerciaux et attirer des flux de capitaux.
- Les pays africains pourraient éventuellement tirer parti de la guerre commerciale et accélérer le processus d'amélioration de la valeur ajoutée globale, comme dans le cas du Brésil.

## **Possibilité d'accroissement des flux de capitaux résultant de la délocalisation des entreprises de transformation afin d'éviter la hausse des droits de douane**

### **Questions clés et observations :**

1. La délocalisation des entreprises de transformation vers l'Afrique est susceptible d'être entravée par l'environnement moins favorable. La guerre commerciale représente un potentiel de mouvement des capitaux à l'intérieur du continent (commerce intra-africain). La structure actuelle des économies africaines offre des opportunités limitées pour attirer les investissements étrangers.
2. L'Afrique pourrait cependant saisir cette opportunité et attirer des investissements sur le continent dans les domaines où elle dispose d'un avantage comparatif. Le commerce intra-africain offre une plus grande opportunité pour le mouvement de capitaux. Il est possible d'attirer des investissements de l'intérieur du continent, contrairement à une dépendance excessive à l'égard des investissements directs étrangers.

### **Effets à court et à long termes de la guerre commerciale sur les exportateurs nets et les importateurs nets de matières premières**

1. La guerre commerciale devrait servir de catalyseur pour accélérer la stratégie de la ZLECA.
2. Les restrictions commerciales pourraient entraîner une faible demande extérieure, des recettes d'exportation moins importantes, une dépréciation des monnaies locales, et l'inflation à court terme. A long terme, une réduction des IDE pourrait constituer un effet de second tour, en raison de la faible croissance potentielle des économies africaines.

### **Impact sur les marchés financiers africains**

Les effets probables sur les marchés financiers africains sont les suivants :

1. Un recul des cours boursiers dû à la réduction de la demande de biens échangés et aux incertitudes croissantes, lesquelles sont susceptibles d'augmenter la volatilité des marchés financiers africains, en particulier dans les pays où les marchés financiers sont plus développés. Dans le même temps, les pays dont les marchés financiers sont moins développés risquent de connaître un ralentissement ou une baisse des investissements.
2. Les banques et autres institutions financières sont susceptibles de connaître un niveau élevé de prêts non productifs du fait d'une détérioration du bilan des entreprises exportatrices.

3. Les marchés financiers peuvent aussi être affectés par une augmentation des sorties au titre des investissements de portefeuille si la performance des sociétés cotées en bourse se détériorait, ce qui pourrait affaiblir le taux de change et d'avoir une incidence défavorable sur les réserves de change.

### **Recommandations**

Les pays africains devraient envisager les mesures suivantes :

1. diversifier leurs économies pour renforcer leurs capacités de production et les rendre plus résilientes.
2. accélérer la mise en œuvre de la ZLECA.
3. mettre en œuvre les programmes de l'ABCA, tels que les critères de convergence, qui faciliteront le commerce intrarégional.
4. améliorer les conditions macroéconomiques générales en mettant l'accent sur la résolution des obstacles structurels.
5. investir dans les bourses de produits de base afin d'influer sur les cours mondiaux des produits de base qui proviennent principalement des pays africains, et tirer le meilleur parti de ces ressources.
6. renforcer la réglementation macroprudentielle pour détecter les vulnérabilités émanant du secteur des entreprises qui peuvent résulter de leur exposition au secteur de l'exportation.

**Fait à Balacava, à Maurice, le 8 mai 2019**

**Annexe****LISTE DES PARTICIPANTS**

-----

<b>NOM/NAME</b>	<b>TITRE/TITLE</b>	<b>INSTITUTION</b>
1. Philton Makena	Economiste Senior	RESERVE BANK OF ZIMBABWE
2. Getrude Machingura	Economiste Principal	
3. Mme Micheline Kwizera	Economiste	BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI
4. M. Nsumbu Kibidikila Jephte	Manager et Chef de Service	BANQUE CENTRALE DU CONGO
5. Mme Kabeya Ndaya Lydie	Economiste Senior	
6. Tanka Tlelima	Chef du Département des Etudes et des Analyses	CENTRAL BANK OF LESOTHO
7. Thomas Musa Boima	Assistant du Directeur	BANK OF SIERRA LEONE
8. Prof. Kasai Ndahiriwe	Directeur	NATIONAL BANK OF RWANDA
9. Dr. Benjamin Adam Abugri	Assistant du Directeur	BANK OF GHANA
10. Ms Freda Gyamfua Mensah	Manager Adjoint	
11. Mr. Albino Dak Othow	1 <sup>er</sup> Vice-Gouverneur	BANK OF SOUTH SUDAN
12. Mr. Moses Makur Deng	Ag. Directeur général	
13. Mrs Duke Omolara	Vice-Gouverneur	CENTRAL BANK OF NIGERIA
14. Mr. Usman Mukhtar Gambo	Assistant du Directeur	
15. Mrs Edite Diogo Afonso Soares	Consultant	BANCO CENTRAL DE SAO TOME E PRINCIPE
16. Mrs Antonia Fernandes Santana	Directeur	
17. Mr. Karamo Jawara	Directeur	CENTRAL BANK OF THE GAMBIA
18. Mr. Sheriff Touray	Adjoint au Directeur	
19. Mr. Mussah A. Kamara	Directeur	CENTRAL BANK OF LIBERIA
20. Mr. Gweh Gaye Tarwo	Assistant du Directeur	
21. Sikhumbuzo Dlamini	Manager Général	CENTRAL BANK OF ESWATINI
22. Mr. Vusi V. Mabilisa	Manager intérimaire	

23. Mr. Mohamed Conté	Directeur	BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
24. Mrs Kethi Ngoka	Manager	CENTRAL BANK OF KENYA
25. Ms Anne Kamau	Manager	
26. Eugénio Cônsul	Economiste	BANCO DE MOCAMBIQUE
27. Mrs Christine Rwamirego Asiimwe	Chef du Département de l'Analyse des Politiques Macroéconomiques	BANK OF UGANDA
28. Mrs Elizabeth Kasekende (Phd)	Chef du Bureau de la Recherche et du Département de l'information	
29. Dr. Adel Abdelazem Hassanein Ibrahim	Manager Général	CENTRAL BANK OF EGYPT
30. Mr. Ossama Abdelrahman Abdelwahed Mohammed	Assistant du Manager	
31. Dr Naglaa Nozahie	Conseillère du Gouverneur, chargée des Affaires Africaines	
32. Mr. Modibo Kamate	Adjoint au Directeur	BCEAO
33. Mr. Mandambolantiana Harisoa Rakotomanana	Manager	BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA
34. Mr. Henri Rajaonarivelo	Manager	
35. Mr Goememang Baatlholog	Adjoint au Directeur	BANK OF BOTSWANA
36. Ms Esther Mpete	Economiste Senior	
37. Elmoiz Hassan Mahagoub Elnour	Economiste	CENTRAL BANK OF SUDAN
38. Abdelrahiem Abdalla Khalifa	Economiste	
39. M. Mohamed Cheik Hamidou Issouf	Chef de Service	BANQUE CENTRALE DES COMORES
40. Mr. Francis Selialia	Chef de Service	SOUTH AFRICAN RESERVE BANK
41. M. Gabin Fery Afomongono	Chef de Service	BEAC
42. M. Mahamat Mustapha	Adjoint au Directeur	
43. M. Masmoudi Hicham	Responsable Serv. Conj	BANK AL MAGHRIB

44. Dr. Francis Chipimo	Directeur	BANK OF ZAMBIA
45. Mr. Francis Z Mbao	Chercheur Senior	
46. M. Neetyanand Kowlessur	Economiste en Chef	BANK OF MAURITIUS
47. M. Jitendra Bissessur	Directeur par intérim	
48. M. Kouakou Hyppolite Konan	Chargé Politique Mon.	COMMISSION DE L'UEMOA
49. Dr. Odeniran Samson Olukayode	Economiste	IMAO
50. Dr. Santigie Mohamed Kargbo	Economiste	
51. Dr. Lucas Njoroge	Economiste Senior	COMESA Monetary Institute
52. Dr. Abdoul Aziz Wane	Directeur au FMI /Institut Africain de Formation (IAF) et AFRITAC	FMI (Maurice)
53. Mr. Erik von Uexkull	Economiste pays Senior	BANQUE MONDIALE (Maurice)
54. Mr. Mahmood Mansoor	Secrétaire Exécutif	COMESA Clearing House
55. Mr. Kamewe Tsafack Hugues	Conseiller du Secteur Financier	MF4A
56. Mrs Ndinaye Sekwi Charumbira	Cadre supérieur chargé des politiques Economique et de la Recherche	CUA
57. Mr. Allieu Ceesay	Economiste en Chef	AMAO
58. Mr. Papa Lamine Diop	Secrétaire Exécutif	SECRETARIAT DE L'ABCA
59. Mr. Balamine Diane	Chargé d'Etudes	
60. Mr. Acho Theodore Yapo	Chargé d'Etudes	
61. Mr. Arthur Konan Koffi	Webmaster	